

PFAN-NIGER

BULLETIN D'INFORMATIONS DU PROJET PLANIFICATION ET FINANCEMENT DE
L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU NIGER (PFAN)



Infos

N°01 – 2026

Sixième session du Comité de Pilotage du PFAN à Tahoua

Le Rapport d'activités 2025 et le Plan de travail annuel 2026 adoptés, des recommandations formulées



Quatre sites du PFAN visités dans les communes de Kao et Tabalak



LE PFAN EST FINANCÉ PAR LE FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM) OU GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY (GEF), À TRAVERS LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

Le Rapport d'activités 2025 et le Plan de travail annuel (PTA) 2026 adoptés et des recommandations formulées

La sixième session du Comité de Pilotage du projet Planification et Financement de l'Adaptation aux changements climatiques au Niger (PFAN) s'est tenue du 26 au 27 février 2026 à Tahoua. A l'issue de cette session, le Rapport d'activités 2025 et le Plan de travail annuel (PTA) 2026 du projet ont été adoptés.



Table de séance à l'ouverture

Le Rapport d'activités 2025 et le Plan de travail annuel (PTA) 2026 ont été présentés par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) lors de la réunion des membres du Comité tenue le vendredi 27 février 2026 à l'hôtel Mariane de Tahoua. Le Rapport d'activités 2025 et le Plan de Travail Annuel (PTA) 2026 ont été présentés l'équipe du projet. Les deux présentations ont été examinées par les membres du Comité de Pilotage qui ont formulé des observations et des amendements. Sous réserve de la prise en compte de ces observations et amendements, ils ont adopté le Rapport d'activités 2025 et le Plan de travail annuel (PTA) 2026. Les membres du Comité de Pilotage ont aussi formulé plusieurs recommandations à l'endroit du PNUD, à l'UGP du PFAN, ainsi qu'aux communes d'intervention du projet et leurs partenaires.

A l'endroit du PNUD, il a été recommandé de faciliter la mise à disposition à temps de fonds au projet pour éviter le retard dans la mise en œuvre des activités et la sous-consommation et de prendre les dispositions pour adresser une requête d'un réaménagement budgétaire afin d'allouer plus de ressources aux réalisations physiques. A l'UGP du

PFAN, le Comité de Pilotage a recommandé de capitaliser les acquis du Projet pour formuler une idée de projet dans le secteur de l'adaptation des ressources en eaux et de mettre tout en œuvre pour l'exécution effective du PTA 2026. Enfin pour les communes et leurs partenaires, il a été recommandé d'œuvrer pour l'achèvement et la pérennisation des acquis du projet.

Précisions que le Comité de Pilotage du PFAN est composé des représentants du Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SE/CNEDD), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), des sept communes d'intervention du projet (Kao, Tabalak, Takanamatt, Tchintabaraden, Ouallam, Tondikiwindi et Tenhiya), des ministères de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MEH/A), de l'Economie et des Finances (MEF), de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL), de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF), du projet PFAN et de la société civile intervenant dans le domaines des changements climatiques.

Discours d'ouverture de la session prononcé par le Président du Comité de Pilotage, Colonel Yacouba Magagi

Monsieur le Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD),

Messieurs les Administrateurs Délégués des Communes d'intervention du projet PFAN,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Ministères Techniques et de la Société Civile

Permettez-moi tout d'abord de rendre grâce à Allah qui nous a permis de nous retrouver ce jour 27 février 2026, correspondant au 8ème jour du jeûne de Ramadan.

Permettez-moi ensuite d'exprimer notre profonde gratitude aux autorités administratives de la Région de Tahoua pour leur parfaite implication dans l'organisation de notre rencontre.

Permettez-moi enfin de vous souhaiter la chaleureuse bienvenue à cette sixième session du Comité de Pilotage du projet « Planification et Financement de l'Adaptation aux changements climatiques au Niger (PFAN) ».

Il est important de rappeler que ce projet a été lancé en 2021 par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD), avec l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), de son appellation anglaise Global Environment Facility (GEF), à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le PFAN a pour objectif global d'aider les populations vulnérables ainsi que les autorités nationales et locales à renforcer leur résilience aux risques et à la vulnérabilité climatiques, en mettant un accent particulier sur la planification et la mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau.

Les trois principales réalisations ci-après étaient attendues de ce projet :

le renforcement des capacités des institutions et communautés nationales en matière de planification et de budgétisation de l'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau, ce qui inclut d'exploiter les possibilités créées par un marché de l'eau pour renforcer l'adaptation et la résilience des populations locales au

Niger ;

la promotion de la diffusion à grande échelle de systèmes villageois hybrides d'alimentation en eau et d'infrastructures à usages multiples économiquement viables, afin de transformer l'accès à l'eau en opportunités génératrices de revenus et de renforcer la préparation aux catastrophes ;

la mise en place d'un système de gestion des connaissances fondé sur des données factuelles afin d'éclairer les politiques publiques relatives à l'adaptation et les investissements liés au secteur de l'eau.

Par rapport aux réalisations une (1) et trois (3), le PFAN a une couverture nationale, tandis que pour la composante deux (2), ses actions concernent sept (07) Communes de trois régions du Niger, considérées comme les plus vulnérables aux changements climatiques dans le secteur des ressources en eau.

Il s'agit des Communes de Kao, Tabalak, Takanamatt et Tchintabaraden de la Région de Tahoua, Ouallam et Tondikiwindi de la Région de Tillabéri et Tenhiya de la Région de Zinder.

D'une durée de cinq ans, le projet devrait être clôturé en septembre 2025. Mais compte tenu du retard accusé dans le début de ses activités, en raison particulièrement du processus électoral que le Niger a connu en 2021, le partenaire financier a accepté une rallonge qui permettra de poursuivre l'exécution des activités restantes jusqu'au mois de l'année en cours.

Mesdames et messieurs

Comme vous le constatez, la tenue de cette sixième session du Comité de Pilotage intervient donc à quelques mois de la fin du Projet PFAN.

Elle aura à examiner et à adopter le rapport des activités réalisées en 2025, le Plan de travail annuel pour l'année en cours et faire des recommandations pour une bonne exécution des activités qui restent à réaliser.

Je vous invite donc à faire preuve, à la fois de rigueur et de flexibilité, dans l'examen et l'adoption des deux documents et pour les recommandations que vous serez amenés à formuler, en tenant compte du temps qui reste pour la

clôture du projet.

Cette sixième session du Comité de Pilotage intervient aussi en plein contexte de la Refondation de notre pays portée par les plus hautes autorités de notre pays, avec à leur tête SEM le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Président de la République et SEM Ali Mahaman Lamine Zeine, Premier Ministre.

Comme nous le savons tous, la vision de cette Refondation est la prise en mains par le Niger de son destin, à travers l'affirmation pleine et entière de sa souveraineté.

Avant de terminer mon allocution, permettez-moi de transmettre, au nom du gouvernement de la République du Niger, nos sincères remerciements au FEM et au PNUD pour leurs multiples appuis dans la lutte contre les différents défis environnementaux, principalement les changements climatiques.

Sur ce, je déclare ouverte la sixième session du Comité de Pilotage du projet PFAN.

Je vous remercie pour votre attention !

PFAN INFOS

SECRETARIAT EXECUTIF DU CNEDD

Directeur de publication

Issa Idi

Rédacteur en chef

Illa Kané

Comité de rédaction

Yérima Elh Idrissa

Maimouna Adamou Oumarou

Hassane Harouna

Abdou Souley Issa

Amsagana Abba Bagalé

Daouda Djibo Hamidou

Ibrahim Abdou Nasser Idé

Conseillers

Yacouba Magagi

Lawali Elhadj Mahamane

Quatre sites du PFAN visités par les membres du Comité de pilotage à Kao et Tabalak

Le jeudi 26 février 2026, les membres du Comité Djiguinawa. A Tabalak, c'est le site maraîcher de de Pilotage étaient sur quatre sites du projet dans Fachi qui a reçu la visite de la délégation. A les Communes Rurales de Kao et de Tabalak. A chacune des étapes, les membres du Comité de Kao, ils ont visité la mini-Adduction d'Eau Pilotage ont constaté les réalisations du projet Potable du village d'Edouk, le seuil d'épandage PFAN et échangé avec les représentants des de Louba et le site maraîcher de Bagaré populations bénéficiaires.

La Mini-Adduction d'Eau Potable d'Edouk

Il s'agit d'une mini-AEP simple réalisée au profit de dix mille cinq cent (10.500) personnes, dont 57% de femmes. Son forage est équipé à 399 mètres sont équipés, avec un débit de 52 m³/h. Elle est dotée d'un groupe électrogène, d'un champ photovoltaïque, d'une pompe immergée hybride de 18,12 CVA, d'un réservoir de 100 m³ qui alimente 8 bornes fontaines, 4 abreuvoirs et deux branchements sociaux.



Une vue du réservoir de la mini-AEP



Les membres du CoPil sur le champ solaire de la mini-AEP

Seuil d'épandage de Louba

Il s'agit d'une infrastructure linéaire en béton de 653,74 m³ avec une largeur de 8,25 m. Il a une capacité de rétention d'eau de ruissellement estimée à 65 000 m³, un potentiel de terres irrigables de 200 ha et deux piézomètres.



Une vue du seuil



Les membres du CoPil sur le site du seuil

Site maraîcher de Bagaré Djiginawa

D'une superficie de quatre (04) hectares, le site maraîcher de Bagaré Djiginawa est exploité par deux cent dix (210) producteurs, dont cent-vingt-six (126) femmes. Il est doté de deux forages de trente (30) mètres de profondeur, une clôture grillagée de six cent (600) mètres linéaires, deux pompes immergées, deux champs solaires, un réseau californien de trois (300) mètres linéaires, un magasin de 12 m² carrées, deux blocs de latrines, un bac à ordures de 18 m² (06) motopompes.



Arrivée des membres du CoPil au site



Les membres du CoPil devant un bassin



Des membres du CoPil échangeant avec des producteurs autour d'un bassin



Une partie du site emblavée avec du maïs

Site maraîcher de Fachi

Le site maraîcher de Fachi est doté de six (06) forages de profondeurs variant de vingt-un (21)) trente (30) mètres, avec un débit de 28,8 mètres cubes par heure. Ses bénéficiaires directs sont au nombre de quatre-vingt-quinze (95), dont cinquante-six (56) femmes.



Les membres du CoPil assistant à un jet d'eau d'une des pompes du site



Les membres du CoPil discutant avec les producteurs



Une partie du site emblavée avec de l'oignon



Les membres du Comité de Pilotage du PFAN à la 6ème session



Colonel Yakouba Magagi, Président du CoPil



Yacouba Maidawa, MEH/A



Mourtala Sani, Représentant du PNUD



Issa Idi, Coordonnateur PFAN



Abdoulaye Issa, AD/CU Ouallam



Almou Hamissou, AD/Takanamatt



Mahamadou Ada, AD/CR Tondikiwindi



Issa Haladou, AD/CR Tabalak



Ayoub Ibrahim Abarchi, AD/CR KAO



Malam A. Ibrahim, SG /CU Tchintabaraden



Mme Sadia Assoumane, MEF



Mme Fodé Hadiza Anarouwa, MAG/EL



Soumana Issoufou, DGEF



Maman Awel, AD/C.R de Tenhiya



Boubacar Mahamadou, MEH/A



Tahirou Sina Ibrahim, DEP/MEH/A



Lawaly Mahamadou, SE/CNEDD



Amadou Mamane, Société Civile

LE PFAN INTERVIENT DANS L'ADAPTATION DU SECTEUR DES RESSOURCES EN EAU AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES. IL EST MIS EN ŒUVRE PAR LE SECRÉTARIAT EXÉCUTIF DU CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE (CNEDD)